

En cette rentrée de septembre 2015, les représentants FO des Unités SEI d'EDF sont en métropole dans le cadre d'une semaine de négociations. Cette semaine a vocation de redéfinir le projet social et de renforcer le dialogue social au sein de cette direction d'EDF. C'est du moins une attente forte pour la délégation FO.

14 SEPTEMBRE

Réunion de préparation et de travail au siège de la fédération.

À l'ordre du jour :

- L'organisation fédérale autour de SEI PEI.

Le secrétaire général Vincent HERNANDEZ a confirmé la place de SEI et PEI, des « IEG d'outre-mer » dans l'organisation fédérale. C'est Alain ANDRÉ, également en charge de la Vie Fédérale, qui est mandaté pour organiser le travail syndical et animer le collectif. Audrey MIAGAT vient compléter et renforcer cette organisation à ses côtés.

Les débats sur la nécessité de mieux s'organiser dans les DOM, a conduit le SG à mandater officiellement les secrétaires de syndicats de chacun des départements comme coordonnateurs IEG pour le territoire qui les concerne.

Cette décision est dans la continuité de l'adaptation de nos syndicats et de la désignation de représentants des sections syndicales dans les exploitations PEI créées ou à construire.

- Un point sur les grands rendez-vous syndicaux de fin 2015 et 2016

Les secrétaires de syndicats sont conviés à une réunion de travail le 29 septembre 2015, à Paris, au siège de la Confédération avenue du Maine, pour une journée d'échange. L'objectif de cette journée est clairement d'afficher la volonté offensive de FO de construire et porter les revendications des agents des Industries Électriques et Gazières.

- La préparation de la semaine de négociation

Cette semaine de négociations a été revendiquée par FO, notamment pour renégocier et améliorer les mesures spécifiques d'accompagnement social.

Bien que n'ayant été destinataire d'aucun document préparatoire ou avant-projet d'accord, les débats ont été riches soulignant l'amertume que pouvait laisser l'application incomplète et inégale selon les unités des accords « tripartites », « mesures spécifiques » et « QVT ».

15 SEPTEMBRE

Séance plénière d'ouverture :

En présence de Mme LUCAS GARRA, M MAILLARD et M AIT-HOCINE

■ Un long moment a été consacré par la DRH à la description du contexte « industriel » et « réglementaire » de SEI, présent et à venir.

Sans réellement nous donner la vision « Direction », appuyant toutefois sur la volonté d'ouvrir des négociations sur certains sujets (sans préciser lesquels) au niveau des unités, la DRH nous a ensuite interrogés sur nos attendus, notre vision des niveaux de négociations à mettre en place. FO est intervenue en rappelant que la négociation est pour nous un pilier du progrès social : le Code du Travail, les Conventions Collectives... sont le fruit d'une négociation, quelquefois précédée d'un rapport de force.

Parce que nous sommes viscéralement attachés à la négociation, nous avons souligné que la négociation a ses règles, ses prérequis.

■ Une des premières conditions à remplir est « la confiance ». Aujourd'hui, cette confiance est érodée par le manque de sérieux et de suivi dans l'application des accords qui ont été signés à SEI.

Concernant l'accord « tripartite » qui a accompagné la création de PEI, nous avons rappelé notre exigence du respect des engagements : tant sur le plan de la distribution des « NR » que sur celui du suivi de la mise en œuvre de cet accord. Nous exigeons la tenue du groupe de suivi tel que prévu dans l'accord.

Sur les mesures spécifiques, il apparaît sur cet accord aussi des disparités, des inégalités, des « mauvaises » applications selon les unités, avec une absence d'écoute quelquefois et de débats souvent.

La délégation FO a marqué sa volonté à tenir son rôle de soutien, de porte-parole, de défenseur des agents, dans l'accompagnement des évolutions à venir. Nous sommes pour qu'un nouveau souffle social soit donné à SEI et notamment pour garantir l'égalité de traitement. FO a rappelé son attachement aux valeurs républicaines qui ont forgé notre Service Public de Liberté, de Fraternité et d'Égalité.

Pour SEI, à l'occasion de cette première plénière, FO attend un accord national, avec si nécessaire une concertation locale pour veiller à son application.

Pour FO il n'est pas question de nier les spécificités, il faut bien évidemment donner des marges au dialogue local. Mais les négociations à ouvrir ne doivent pas produire un droit social inégalitaire.

SEPTEMBRE 2015

COMPTE-RENDU

Systeme Énergétique Insulaire – Production Électrique Insulaire

« Négociations sociales à SEI »
semaine du 14 au 18 septembre 2015

Pour terminer, nous avons rappelé que les résultats d'EDF pour le 1^{er} semestre 2015 sont en hausse de 14,6 %.

Pour FO, il s'agit aussi à travers cette négociation de donner aux agents de SEI une part du « Fruit de leur Travail ».



15/09 midi :

À la manifestation organisée par les Salariés d'AREVA durement touchés par un « projet » social qui prévoit la suppression de 4000 emplois en France.

15/09 15 h : Première bilatérale.

En tête à tête avec la délégation de la DRH.

L'occasion de redire ce que nous avons indiqué le matin. De compléter, d'approfondir... notamment sur l'utilisation faite aujourd'hui de la Pers 684. FO demande clairement, le retour à une utilisation égalitaire de ce texte. Il ne peut être acceptable qu'elle ne fonctionne que dans un sens et que dans l'autre, ce soit au mieux une Pers 212 « améliorée ».

16 SEPTEMBRE

Convocation pour la deuxième plénière.

La direction nous remet enfin un premier projet d'accord. Passons sur le préambule qu'il faudra entièrement réécrire son contenu sera en phase avec ce que nous demandons.

Ce projet VO ne nous convient pas pour deux raisons essentielles :

- pas d'engagement sur une négociation « mesures spécifiques »,

- pas d'engagement sur la Pers 684. L'objet lui-même de la négociation n'est pas partagé.

C'est donc avec acharnement que nous poursuivons cette négociation pour atteindre nos objectifs, dont ses deux points forts.

17 SEPTEMBRE

La négociation a ses exigences, la première est bien évidemment d'être autour de la table, la seconde de porter haut et fort les intérêts de l'ensemble des agents sans distinction de collègues, la troisième pour être entendu c'est d'être force de propositions.

Votre délégation, droite dans sa volonté de progrès social, arrive donc avec ses propositions. Avec son projet d'accord de méthode.

18 SEPTEMBRE

Retour en plénière

■ Nouvelle version d'un accord qui clairement est identifié comme un accord de méthode.

Un projet qui comporte quelques avancées majeures. Notamment un engagement ferme à répondre aux revendications de FO sur les « mesures spéciales » du secteur et la Pers 684, par l'ouverture de négociations qui se tiendront en octobre et novembre prochain.

Un projet qui prévoit la discussion d'un agenda social pour chaque année, tant du point de vue DSEI que pour chacune des unités.

Nous sommes intervenus à la fois sur des demandes de forme, mais aussi sur le fond concernant l'articulation entre négociations locales, concertations, négociations nationales. Nous avons fait préciser l'impossibilité de remettre en cause localement ce qui est négocié à la maille DSEI.

Nous avons obtenu des modalités claires, offrant des perspectives réelles en matière de contrôle des engagements et de suivi tant sur le plan local que DSEI.

À l'issue des débats, la DRH nous a remis une version finale de cet accord « portant sur les modalités de dialogue social à SEI ».

La fédération FO va maintenant recueillir l'avis de ses structures sur cet accord, dont on peut juger aujourd'hui qu'il ouvre de nouvelles perspectives en matière de dialogue social et d'engagement à négocier laissant entrevoir la possibilité d'avancées sociales réelles, tout en sachant qu'un des ingrédients principaux sera la capacité des directions à apporter dans la négociation confiance et « grain à moudre ».

L'accord est à la signature jusqu'au 30 septembre.

Pour avoir l'intégralité du projet d'accord, vous pouvez vous rapprocher de votre interlocuteur FO :

Alain ANDRÉ
alain.andre@fnem-fo.org